

4.2 Objectifs du projet

L'objectif de ce boisement est de :

- Valoriser des parcelles par une plantation réversible, tout en la conservant en bon état d'entretien ;
- Diversifier les revenus du propriétaire (suite à l'arrêt de l'activité agricole) ;
- Faire une production de bois d'oeuvre de peupliers de qualité, actuellement demandé par les industries locales ;
- Garder une surface accessible, aérée et avec un couvert limité ;

Ces parcelles seront gérées conformément à un document de gestion forestière durable.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux seront étalés sur une période de 6 à 10 mois.

- Préparation du sol par travail localisé à l'emplacement des plants (évite le travail en plein) en début d'automne ;
- Plantation entre décembre et mars, en incluant la pose de filets de protection contre les dégâts de gibier (qui seront retirés 3 à 4 ans après la plantation) ;
- Plantation de plants de provenance certifiées à 204 tiges par hectare (écartement 7mx7m) : densité faible et définitive (diminution des interventions en ne réalisant pas d'éclaircies)
- Respect des distances de plantation avec les fonds voisins (10m)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- Entretien annuel du sol par travail superficiel dans les interlignes (au printemps, sur sol ressuyé pour ne pas créer d'ornières)
- Entre la 2ème et 8ème année (selon la croissance des arbres) : taille de formation et élagage progressif jusqu'à 7m de hauteur
- Coupe des peupliers à envisager selon la croissance des arbres

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Uniquement demande d'examen au cas par cas (Article R.122-3 du code de l'environnement) au titre de l'item 47°c) premier boisement supérieur à 0,5ha

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Superficie globale du chantier (boisement d'un seul tenant) :	1,6 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune : LE PASSAGE
D'AGEN

Lieu-dit : Cadrougne

Section : B

N° : 161 ; 162 ; 163 ; 164 ;
4042 et 4043

Coordonnées géographiques¹

Long. 00°34'51" E Lat. 44°12'08" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites Internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> - PPRI Garonne agenaise approuvé - Parcelles dans le champs d'expansion des crues, avec un niveau d'aléa faible. - Pas de contre-indication à la plantation. - Les peupleraies constituent d'utiles champs d'expansion des crues : faible densité, troncs élagués, sol entretenu. - Ces plantations filtrent les eaux et le courant, atténuant les conséquences des inondations sur les zones situées en aval. Ce rôle positif a été reconnu dans le PPRI.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les peupliers ne nécessitent pas d'arrosage artificiel (pas d'irrigation).
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	On peut supposer un impact positif de l'arrêt des intrants agricoles (produits phytopharmaceutiques).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Remplacement d'un espace d'agriculture intensive par un espace forestier (stockage de carbone).
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque d'inondations faible, auquel les peupliers sont moins sensibles qu'une culture agricole.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les variétés de peupliers à planter sont choisies pour diversifier et prévenir tout risque sanitaire (choix dans la liste des cultivars éligibles aux aides régionales).
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au contraire, la plantation de peupliers (essence à croissance rapide) permet le stockage durable de carbone.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Lot-et-Garonne est traditionnellement boisé en peupliers, à proximité des cours d'eau. Le projet s'inscrit dans la continuité de zones déjà boisées avec des essences déjà présentes localement (voir plan).
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le boisement induit un changement d'usage mais permet une nouvelle valorisation (voulue par le propriétaire) dans la filière forêt-bois, sources de nombreux emplois locaux.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Mise en place d'essences peu sensibles aux risques sanitaires
- Arrêt définitif de culture agricole intensive et consommatrice en eau
- Travail préparatoire du sol localisé plutôt qu'en plein
- Précautions prévues lors de la phase de travaux et d'exploitation (éviter les ornières et tassements du sol en diminuant la circulation des engins d'entretiens)
- Absence de recours aux produits phytopharmaceutiques (désherbants chimiques, engrais ou autres...)
- Enlèvements des filets de protection contre les dégâts de gibier
- Suivi des préconisations du document de gestion durable pour les parcelles boisées (Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles)

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que le projet pourrait être dispensé d'évaluation environnementale car :

- le projet est conforme aux recommandations formulées pour ce type de boisement,
- le boisement a un impact positif sur le sol et l'environnement de la parcelle, vis-à-vis de l'usage précédent (lutte contre les risques d'inondations et stockage de carbone),
- le projet ne compromet pas le potentiel agronomique et écologique de la parcelle.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

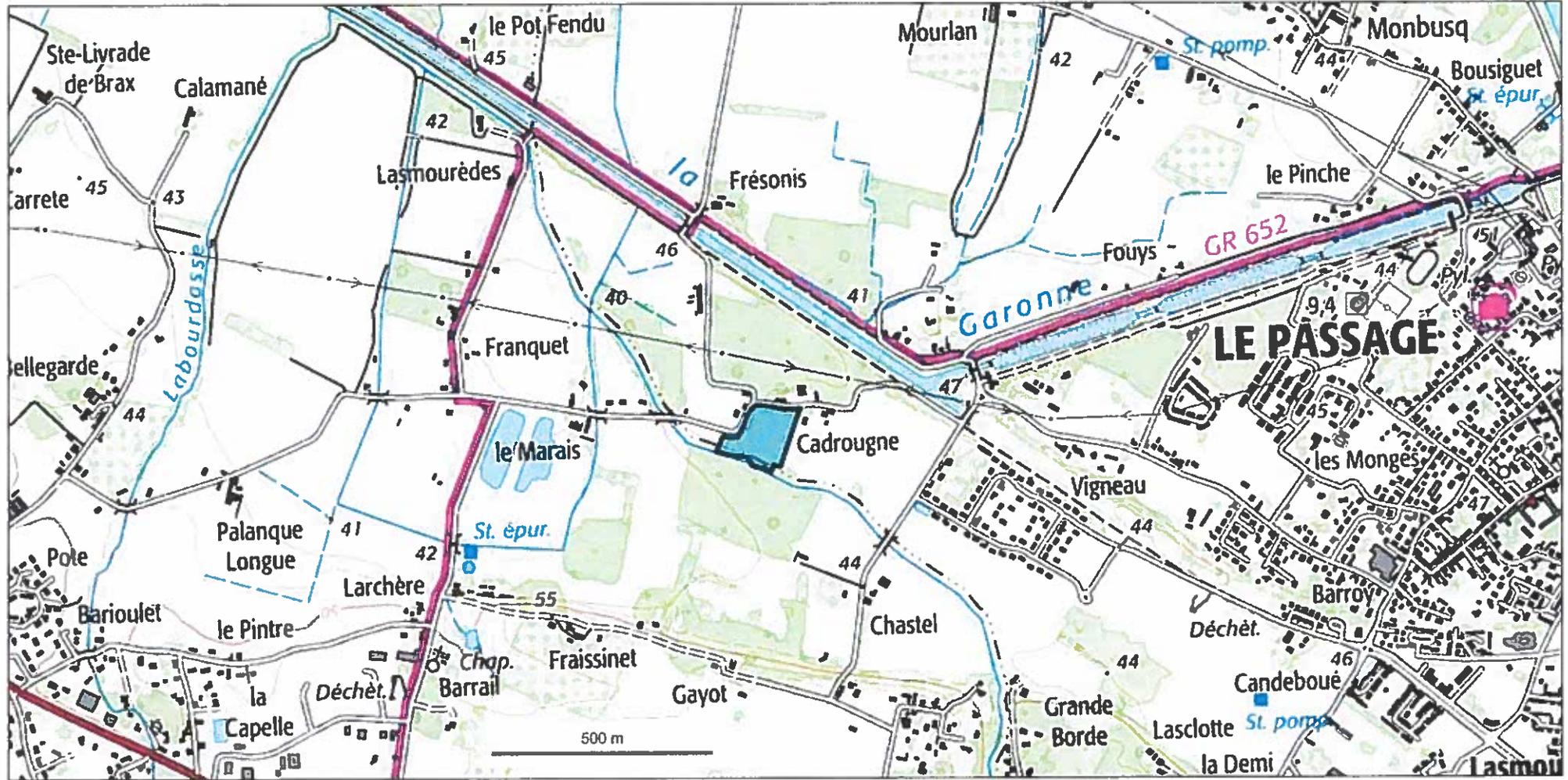
Le Passage

le.

11/10/2017

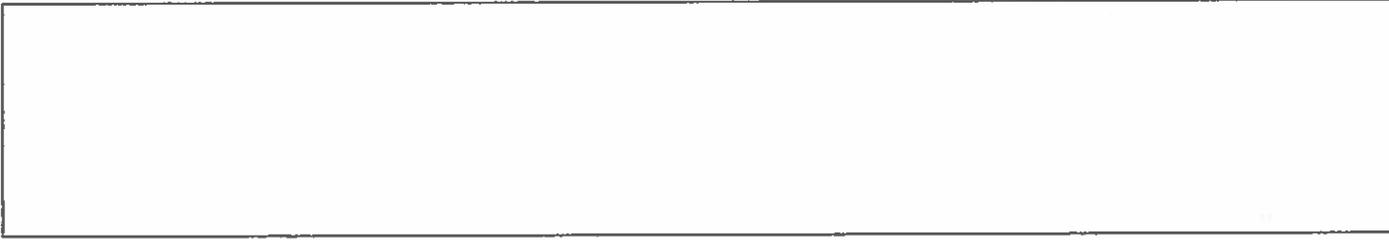
Signature

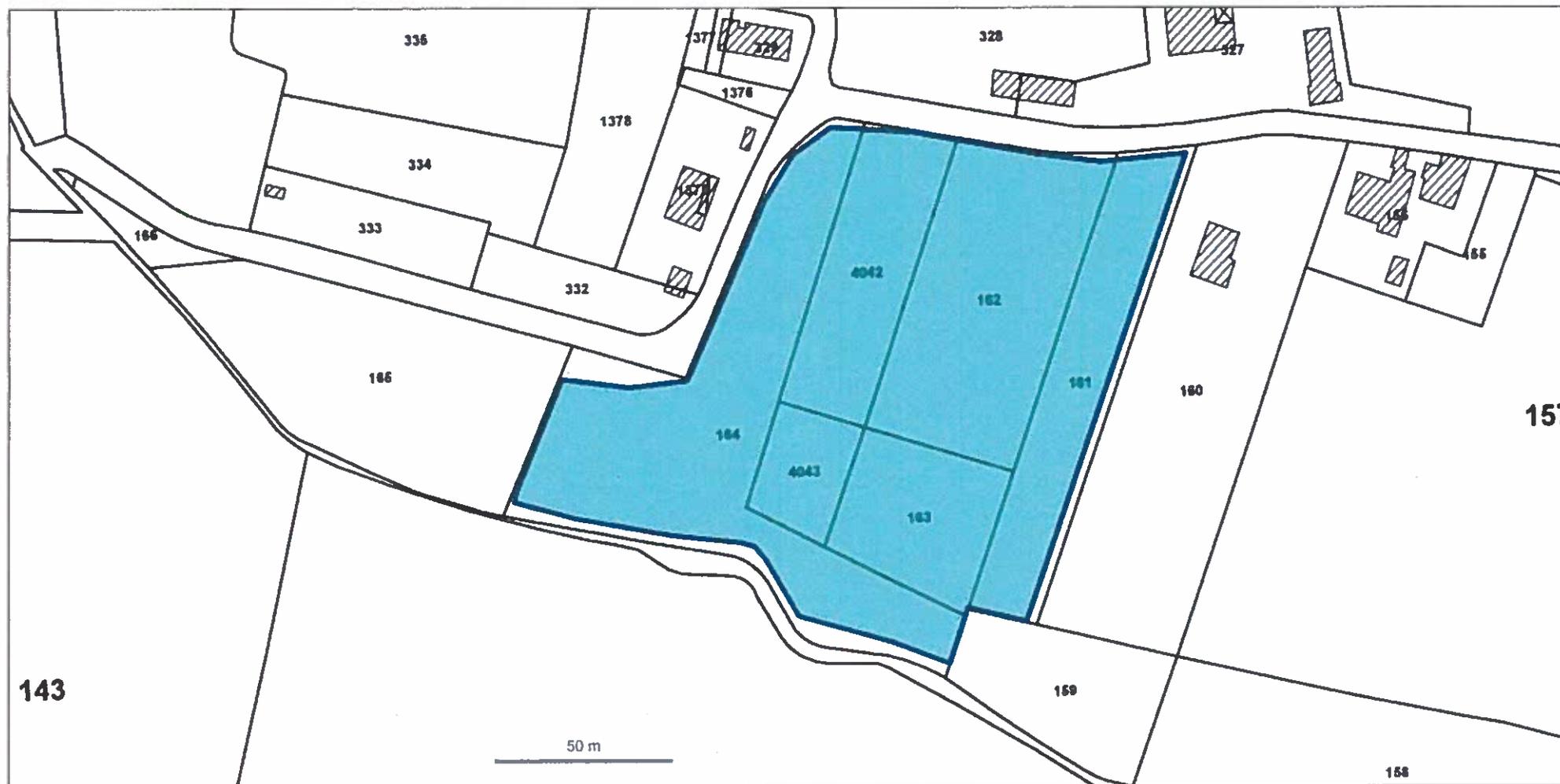
[Signature]



© IGN 2017 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

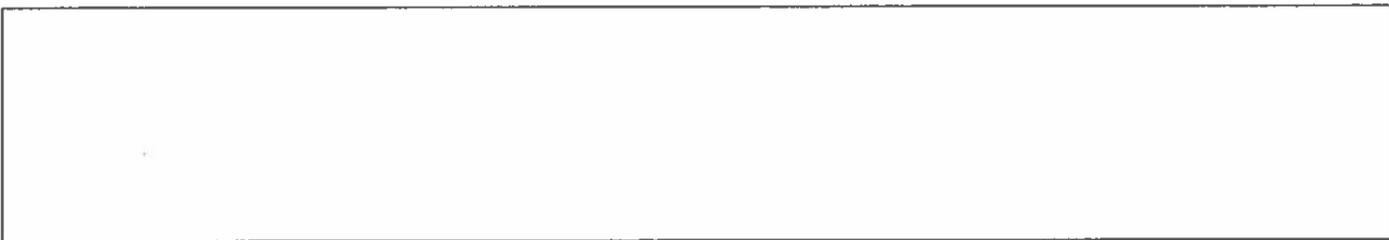
Longitude : 0° 34' 54" E
Latitude : 44° 12' 11" N

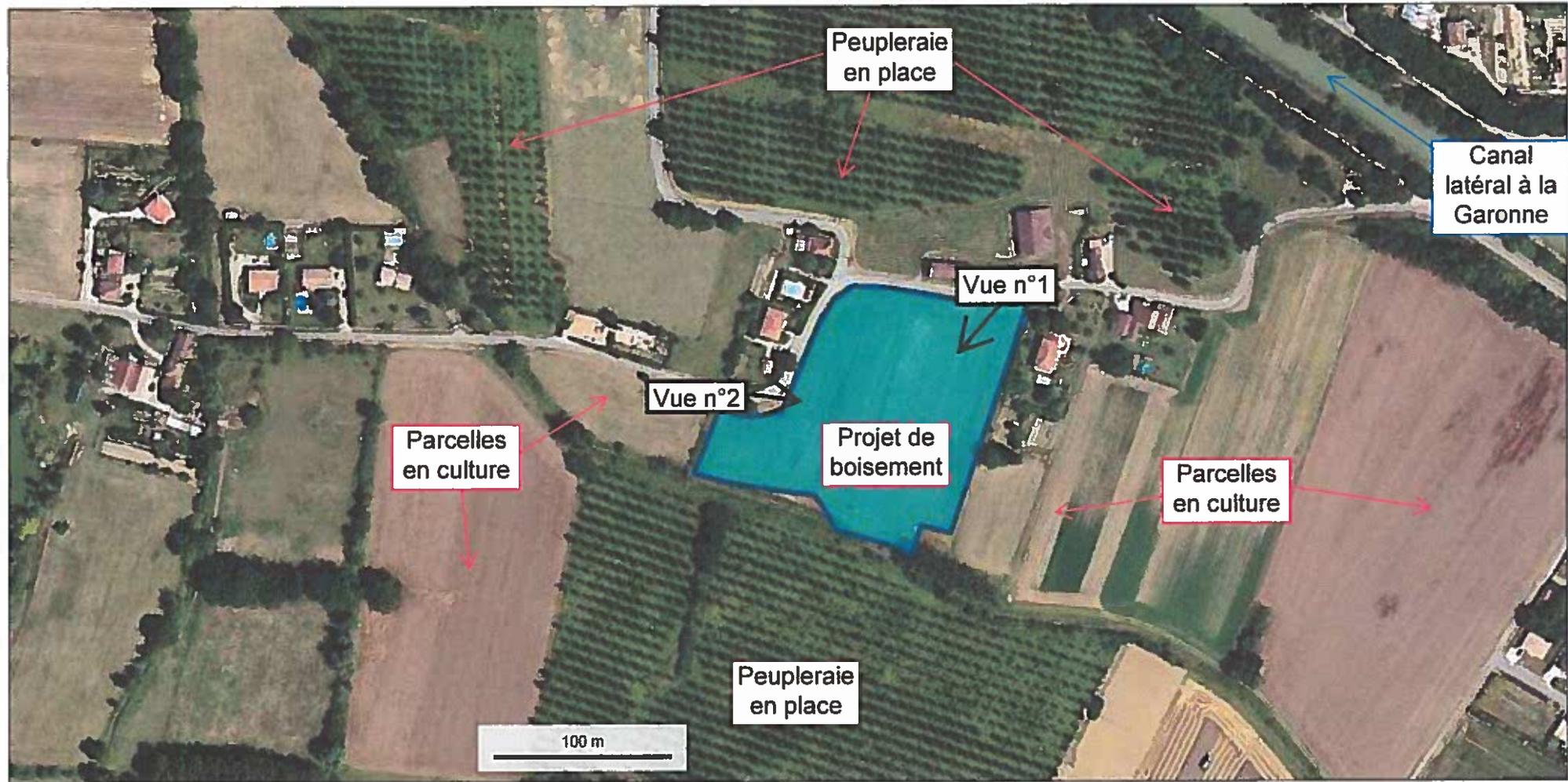




© IGN 2017 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 0° 34' 50" E
Latitude : 44° 12' 08" N





© IGN 2017 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 0° 34' 49" E
Latitude : 44° 12' 09" N



Google Maps Le Passage, Nouvelle-Aquitaine

Vue n°1



Date de l'image : août 2013 © 2017 Google France

Google, Inc.

Street View - août 2013

Google Maps Chemin du Rieumort

Vue n°2



Date de l'image : août 2013 © 2017 Google France

Le Passage, Nouvelle-Aquitaine

Google, Inc.

Street View - août 2013